



**Service Action Sociale**  
4 rue Aristide Briand  
01014 BOURG EN BRESSE Cédex  
04 74 45 60 31

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Rapport annuel d'activité

ANNEE : 2008

**RELAIS de : Communautés de communes de TREFFORT en REVERMONT  
et du CANTON de COLIGNY**  
Relais « caRAMel »

**Gestionnaire :** Communauté de communes de Treffort en Revermont

Personne à contacter : PEREIRA Carmen

Téléphone : 04-74-42-33-04

**Animateur :** Carmen PEREIRA

Adresse du relais : Foyer MOUSSERON  
01370 TREFFORT-CUISIAT

Téléphone du relais : 04-74-42-33-04 ou 06-24-67-90-49  
e-mail : [relais.caramel@wanadoo.fr](mailto:relais.caramel@wanadoo.fr)

**A retourner à la CAF pour le 2 Mars 2009**

## ***I - FONCTIONNEMENT DU RELAIS***

***1.1 - Période de fonctionnement dans l'année : du 1 JANVIER 08 au 31 DECEMBRE 08***

***1.2 - Temps de travail de l'animateur : 35h/semaine***

(Préciser si changement en cours d'année)

- ➔ Arrivée d'une co-équipière le 1<sup>er</sup> Octobre 2008  
Béatrice LORRAIN - éducatrice de jeunes enfants - 10h00 par semaine annualisées

***1.3 - Ouverture au public :***

\* Nombre de jours dans l'année :

205 JOURS d'ouverture au public  
0 jours de maladie  
23 jours de récupération heures supplémentaires soit 143H50  
1 jour de formation  
0 samedi à thème  
25 jours de congé (6j reliquat 2007 et 19j de 2008)

\* Nombre d'heures dans l'année :

205j x 7h (en moyenne) = 1 435 H  
143H50 supplémentaires  
Soit un total d'heures de fonctionnement de 1578 H50

\* Nombre de permanences par semaine :

5 demi-journées soit 18h30

\* Nombre de temps collectifs par semaine :

de 2 à 3 par semaine

➔ temps collectifs pour l'année 2008  
68x2h30= 170H

## **II - BILAN QUANTITATIF**

### **1. STATISTIQUES SUR LE TERRITOIRE DU RELAIS A LA DATE DU :**

		<b>LES 2</b>	<b>CCTER</b>	<b>CCCC</b>
Nombre de personnes	ayant demandé un agrément		7	11
	ayant obtenu un agrément	12	4	8
	Démarches d'agrément par le relais	19	9	10
Nombre d'assistantes maternelles agréées (31.12.08)		163	99	64
Nombre d'assistantes maternelles agréées en activité (31.12.08)		128	76	52
Nombre d'enfants gardés par les assistantes maternelles (nombre de place d'agrément) <span style="float: right;"><u>491 places d'agrément</u></span>		423 TP* 22 PS* 42 déro 4 ext	259 TP 16 PS 22 dérogations 2 extensions	164 TP 6 PS 20 dérogations 2 extensions
Nombre d'assistantes maternelles ayant contacté le relais pour un des services proposés		117	68	49
Nombre d'assistantes maternelles fréquentant les temps d'animation collective avec les enfants		51	32	19
Nombre d'assistantes maternelles utilisant régulièrement les services du RAM (sur nombre total d'agréées)		106	69	37

\*TP=Temps Plein

\*PS= Péri Scolaire

### **2. BILAN DES ACTIVITES DE L'ANIMATEUR**

#### ***2.1 - Actions pour faire connaître le relais***

Médias (presse, radios locales) :

- 9 articles dans « Le Progrès »
- 4 articles dans « La Voix de l'Ain »
- 1 article dans « assistantes maternelles magazine »

Tract (public visé) :

- tracts pour manifestations diverses (conférence sur la motricité libre, les colères)  
Distribués dans :
  - Les mairies
  - Les CMS
  - Multi-accueil
- Un tract en commun avec le multi-accueil « un besoin d'accueil pour votre enfant ? », est en cours d'élaboration et devrait être imprimé et distribué au cours du 1<sup>o</sup> trimestre 2009

## Documents à destination des parents et/ou des assistantes maternelles

- Aux assistantes maternelles en activité et en congé maternité:  
Envoi du planning d'animation à chaque vacance scolaire (+ un détail pour chaque manifestation)
- Aux parents (transmis par l'intermédiaire des assistantes maternelles)  
Plaquettes-pub pour les conférences (ex : sur la motricité libre, les colères ou la journée nationale des AM).
- Il est à noter que depuis la rentrée de Septembre 2008, l'envoi des plannings se fait par mails ce qui allège le travail de l'animatrice (mise sous pli habituellement de 4H00 !) et trouve un intérêt pour l'envoi d'informations directement aux parents (conférence, etc)
- Plannings envoyés aux mairies, CMS et centre de loisirs

### Autres actions de communication (public visé)

- Les familles :  
☞ ARTICLES DIVERS :
  - dans les lettres ou bulletins municipaux
  - dans chaque bulletin des 2 communautés de communes (quand il y en a dans l'année)
- Public plus large :  
☞ ACTIONS VARIEES
  - présence de l'animatrice à certaines manifestations : inaugurations, vœux, soirées à thèmes
  - Journée nationale des assistantes maternelles
  - Lettre des assistantes maternelles du Conseil Général de l'Ain et CAF
- Autre :
  - Article dans bulletin CAF - lettre aux partenaires

## 2.2 - Permanences

PERSONNES = CONTACTS TOTAUX	PERSONNES RECUES			CONTACTS PAR ☎			CONTACTS PAR mail		
	CCTER	CCCC	TOTAL (+extérieur)	CCTER	CCCC	TOTAL (+extérieur)	CCTER	CCCC	TOTAL (+extérieur)
Parents	52	20	73	151	132	310	31	38	70
Assistants maternelles	92	34	126	223	107	350	198	110	309
Gardiennes non agréées	6	5	11	7	10		5	0	5
Partenaires		7			230			1219	
Répondeur					443				

Thèmes abordés :

- Informations autour de la Convention Collective (CP, mensualisation, jours fériés)
- Accompagnement administratif pour l'élaboration des contrats de travail ou questions diverses
- Conseils en rapport avec l'accueil du jeune enfant à domicile
- Médiation parents / assistantes maternelles
- Information sur la PAJE (les droits, déclaration ou comment remplir le volet ...)
- Les prêts de jeux et de matériel
- Inscription aux activités proposées par le relais
- Disponibilité des AM

### 2.3 – Réunions

REUNIONS	Nombre de réunions	Nombre de participants
Pour les parents et les AM	2	13
Pour les assistantes maternelles	15	177
Avec les partenaires	56	
Autres réunions	5	

(VOIR DETAIL TABLEAU PAGE 6)

Thèmes abordés :

REUNIONS										
agents	réseau RAM	Commission Action Sociale		Comité de Pilotage		CAF	DIPAS		Multi-Accueil	AUTRES réunions
		CCTER	CCCC	2 présidents	Général	animatrice	CCTER	CCCC		
6	11	3	11	6	1	1	0	1	0	21*

\*Autres réunions :

3	Préparation des interventions musique
1	Préparation atelier de Psychomotricité
6	Réunions publiques à Beaupont et à Bény
2	Conseils communautaires CCTER + CCCC
1	Conférence contrat de travail à Viriat
1	FEPEM – formation des AM
2	Préparation de la réunion d'information sur l'hygiène
1	Réunion CAF pour RIR
1	Entente intercommunautaire
1	réunion direction du travail
1	Réunion de travail avec Béatrice
1	rencontre Petite Enfance -CCTER

21

relais caRAMel - ANIMATIONS 2008

THEME	INTERVENANT	date	lieu	NOMBRE de PARTICIPANTS							
				Nombre AM			parents			enfants	autres*
				CCTER	CCCC	autre	CCTER	CCCC	autre		
Préparation de l'inauguration	animatrice	Janvier	au siège à TREFFORT	1	2						
Histoire Musicale	musiciens intervenants	Janvier	au CDL de Treffort	5	2						
Organisation prêt de jeux	animatrice	Janvier	au siège à TREFFORT	3							
Organisation prêt de jeux	animatrice	Janvier	annexe à MARBOZ		1						
atelier "Histoire musicale"	musiciens intervenants	Février	au CDL de Treffort	6	2						
atelier "Histoire musicale"	musiciens intervenants	Mars	au CDL de Treffort	5	3						
Comment remplir un contrat de travail	animatrice	Mars	au siège à TREFFORT	16	4	3	4				2
repas caRAMel à Villemotier		Avril	à VILLEMOTIER	10	12						
atelier "Histoire musicale"	musiciens intervenants	Avril	au CDL de Treffort	4	2						
Conférence motricité libre	Sylvie LAVERGNE - Psychomotricienne	Mai	au Multi accueil Saint Etienne du Bois	13	1	1	4				13
Spectacle pour les enfants: "Ma couverture est un rêve"	La compagnie « piou-piou »	Mars	à la salle des Fêtes de BENY	6	8		3			28	
Réunion d'information sur la responsabilité	Organisé par le réseau- Ecole des Parents	Mai	au Relais de Viriat		2						
repas caRAMel "COUSCOUS"	repas préparé par 2 assistantes maternelles	Septembre	au CDL de Treffort	13	6						
Soirée l'Hygiène à domicile	les puéricultrices (secteur + multi accueil)	Octobre	au CDL de Treffort	13	2						
Soirée la Bronchiolite et l'Hygiène à domicile	école de soins prévention kinésithérapie de Bourg	Novembre	au CDL de Treffort	20	0						5
Journée Nationale 2008	Organisé par le réseau	Novembre	à Péronnas	10	0		3			26	
atelier musique	musiciens intervenants	Décembre	au CDL de Treffort	7	5						
soirée sur "Les colères"	Mr BENGHOZI	Décembre	au CDL de Treffort	12	2		9				4
repas caRAMel à Bény		Décembre	à BENY	13	5						

\*Professionnelles Petite Enfance

## 2.4 - Actions collectives d'animation avec les enfants

Nombre de séquences dans l'année : 68 temps collectifs

Personnes accueillies	Nombre total	Moyenne par séquence	Nombre de personnes différentes par an
Assistantes Maternelles	537	8	(CCTER 32 + CCCC 19) 51
Parents	24	0,35	12 (11 CCTER+1 CCCC)
Enfants	972	14	133

Activités proposées :

- Les temps collectifs ont pour fil conducteur l'atelier « bidule » : du matériel de récupération apporté par ou pour chaque enfant afin de servir de base à la création d'un « objet » (création que les assistantes maternelles pourront remettre en pratique avec les enfants)
- parcours psychomoteur, chants, danses, comptines, bricolage, ateliers de manipulation (perles, pâte à modeler, bac à pâtes...), jeux de construction, jeux d'imitation, loto, memory, etc...
- depuis de l'arrivée de Béatrice LORRAIN, co-équipière, les temps collectifs prennent une tournure différente. L'accent est mis sur la qualité de l'accueil : du personnel encadrant plus disponible et donc plus à l'écoute des assistantes maternelles.  
Après une première phase de présentation, d'ajustement, l'axe de travail s'orientera sur la professionnalisation des assistantes maternelles avec des ateliers de discussion sur des thèmes variés qui émaneront de leurs besoins.

(Voir les plannings de l'année 2008, joints pour exemple)

## 2.5 - Actions d'information des assistantes maternelles organisées par le Relais

Type d'information et nombre de jours	Organisme formateur	Nombre d'assistantes maternelles
Comment remplir un contrat de travail	Les animatrices du Réseau	Voir bilan réseau
Conférence « la motricité libre »	LAVERGNE - Psychomotricienne	(CCTER 12 + CCCC 3) 15
Réunion d'information sur la responsabilité	Organisé par le réseau- Ecole des Parents	Voir bilan réseau
Soirée l'Hygiène à domicile	les puéricultrices (secteur + multi accueil) + école de soins prévention kinésithérapie de Bourg	(CCTER 13 + CCCC 2) 15
soirée sur « Les colères »	Mr BENGHOZI	(CCTER 13 + CCCC 2) 15

## 2.6 - Autres activités organisées par le Relais

Type d'information et nombre de jours	Organisme formateur	Nbre d'assistantes maternelles
Histoire Musicale*	Musiciens intervenants des communautés de communes	(CCTER 11 + CCCC 6) 17
Repas « caRAMel »	Les AM de la commune	(CCTER 14 + CCCC 12) 26

- AUTRES : (VOIR DETAIL TABLEAU PAGE 6)  
↳ SPECTACLE pour les enfants, Journée Nationale

\* l'« Histoire musicale » est le fruit du travail mené sur quelques mois avec les intervenants musicaux des 2 communautés de communes (Didier JOANNON, Clément PARE pour la CCTER et François PUTET pour la CCCC). Au fil des rencontres, les assistantes maternelles ont réalisé un diaporama musical s'inspirant de l'histoire de « Boucles d'Or et les 3 ours ».

Cette conception a fait suite à l'invention du « Jardin sonore » en 2007, les objets sonores réalisés pour celui-ci ont servi pour la réalisation de la bande son. Les AM ont créé les décors, les photos puis le montage en soirée.

Le projet final a été présenté à plusieurs reprises : lors des temps collectifs, à l'occasion d'une matinée d'échanges musicaux avec l'école maternelle de Treffort, à la fête d'été, au repas, aux agents des communautés... et est régulièrement mis à profit avec les enfants, par les AM qui possèdent le support CD.

Ce projet ambitieux a suscité de nouvelles créations, le travail avec les musiciens va donc se poursuivre sur l'année 2009.

### ***III - BILAN QUALITATIF***

#### **CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES**

**(Voir tableau sur les réunions)**

- Travail en réseau inter relais (partenariat avec les relais limitrophes : les RAM de Bourg, Péronnas, St Denis, Viriat et Ceyzériat) VOIR BILAN en ANNEXE
- Travail avec les intervenants musicaux intercommunaux
- Travail avec la psychomotricienne du multi accueil de la communauté de communes de Treffort
- Partenariat avec les puéricultrices (2 circonscriptions) de la DIPAS et la directrice du multi accueil de Saint Etienne du Bois : rencontres enrichissantes qui ont permis aux AM de travailler autrement avec les puéricultrices de leur secteur (moins de craintes, échanges, discussions...)
- Soirées communes avec le multi accueil pour faire un pas vers la professionnalisation (rencontres autour de thèmes communs) : professionnelles à domicile et en structure = mêmes interrogations....
- Collaboration avec le centre de loisirs de TREFFORT
- participation à la concertation et l'élaboration du pôle petite enfance sur la communauté de communes du Canton de Coligny avec une annexe pour le relais « caRAMel »
- impulsion pour une commission Petite Enfance sur la CCTER afin de donner une cohérence aux projets en cours et à venir.
- Mise en place avec le multi accueil d'un outil primaire servant d'observatoire de la petite enfance (nombre des demande de garde, suite donnée...) et d'une plaquette Petite Enfance commune sur la CCTER.

#### **IMPLICATION DES PARENTS ET DES ASSISTANTES MATERNELLES DANS LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DU RELAIS**

- Pour l'instant : implication encore difficile dans le fonctionnement et la gestion directe du relais.
- Toutefois : - implication des AM pour le choix des thèmes abordés (questionnaire)  
- en prévision : élection d'une ou 2 AM représentant chaque communauté au comité de pilotage
- Difficulté à impliquer les parents dans la gestion et le fonctionnement du relais : priorité donnée aux assistantes maternelles définie par les gestionnaires.
- Les parents peuvent participer aux temps collectifs dans la limite des places disponibles. Cependant, il est rare qu'il reste des places pour les parents. Ils participent davantage aux animations festives, spectacles ou conférences.

## **CE QUE LE RELAIS A APORTE et CE QUE LE RELAIS N'A PAS APORTE**

aux enfants, aux parents, aux assistantes maternelles, aux gardiennes non agréées, aux partenaires.  
Repérer les obstacles, les manques

Après trois années de fonctionnement, le relais a « pris une vitesse de croisière ». La première période d'agrément a pris fin en décembre 2008. Il semble donc intéressant de faire ici un bilan qualitatif global pour ces 3 premières années avec les points forts et les points faibles.

### **Points forts :**

- Le relais est un lieu ressource qui propose des informations pratiques et administratives tant pour les familles que pour les assistantes maternelles. Point apprécié par les usagers.
- La gestion de l'offre et de la demande d'accueil permet d'accompagner les parents dans leurs recherches. Les permanences administratives leur apportent un soutien et facilitent leur fonction d'employeur.
- L'organisation régulière de temps collectifs et celle plus ponctuelle de manifestations festives permet de créer des rencontres et facilite les liens entre professionnelles de la petite enfance. Les activités proposées permettent d'entretenir une dynamique dans laquelle s'inscrit un pourcentage intéressant d'assistantes maternelles (60% de participation très régulière).
- Les enfants trouvent au relais un espace de découverte, d'éveil et d'échange. Les plus grands l'identifient comme tel : « on va jouer avec les copains chez caRAMel »
- Le travail de partenariat permet de construire de véritables relations et apporte un soutien, une aide, des ressources nécessaires à la fonction d'animatrice. La mise en place de projets communs (sorties, animations spécifiques...) renforce la richesse et la diversité de chacun.
- Les candidates à l'agrément s'informent auprès du relais sur la profession : une fiche pratique a été mise à leur disposition. Beaucoup plus de contact sur l'année 2008.
- les nouvelles agréées contactent le relais pour s'informer sur les services proposés et participent assez rapidement aux temps collectifs et autres rencontres.

### **Points faibles :**

- Problème d'identification du relais sur une bonne partie du territoire (à l'exception de Treffort) :  
Besoin d'un lieu défini et identifié comme tel : une structure (bureau + salle d'activité) exclusivement attribuée au relais permettrait, sans pour autant évincer le caractère de proximité d'un relais itinérant en proposant des actions ponctuelles dans les villages (ex : « malle voyageuse » déjà évoquée les bilans précédents), de :
  - augmenter les séances de temps collectifs avec des matinées supplémentaires (plus de possibilités pour les AM de venir rejoindre les groupes existants),
  - identifier le relais comme lieu d'information et de ressources petite enfance pour tout le secteur,
  - proposer une régularité dans les animations, moins de problème d'intendance, etc....),

- Les contraintes géographiques du territoire ne facilitent pas les déplacements des AM. Il reste donc des communes très peu touchées par le relais (Chavannes, Grand-Corent, Corveissiat pour les contacts mais aussi Courmangoux, Saint Etienne du Bois, Meillonas Beaupont, Domsure, Villemotier, Bény pour la participation aux animations).
- Les mois de Novembre et Décembre 2008 accusent une baisse non négligeable des contacts administratifs et des présences aux animations, sans pour autant diminuer les chiffres. Il est difficile d'en trouver la cause.  
Ce creux est perçu aussi par l'ensemble des autres relais de la couronne de Bourg, la crise économique aurait-elle un lien ? Les AM interrogées (sur les présences en animation) ne donnent pas d'explication concrète, pas de baisse de motivation par rapport aux activités proposées mais plutôt une morosité générale.

Néanmoins, le relais est relativement jeune et donc toujours en développement, les possibilités qu'il offre sont de mieux en mieux connues des professionnelles qui ont moins de crainte pour interpeller l'animatrice. Même si toutes les AM n'utilisent pas de manière régulière les services du relais, la plupart a contacté le relais au moins une fois depuis l'ouverture et sait que celui-ci existe en cas de nécessité.

Le besoin de formation reste important pour améliorer la qualité de l'accueil au domicile des assistantes maternelles.

#### ***IV- PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR***

En 2006 et 2007, le relais « caRAMel » a connu une évolution croissante de son activité et du public accueilli. Cette année 2008 a été une année de « consolidation » au niveau de son implantation sur le territoire d'intervention, et de son rôle au sein de la prise en charge de la petite enfance.

La taille des groupes sur certains temps collectifs était très inconfortable et ne permettait pas un accompagnement de qualité des professionnelles et des enfants.

Le souhait des élus et de l'animatrice était de mettre l'accent sur la qualité du service et la professionnalisation des assistantes maternelles, un nouveau projet a donc vu le jour : l'embauche d'une co-équipière (le 1<sup>er</sup> Octobre 2008).

Il permet d'améliorer la qualité de l'accueil au domicile de l'assistante maternelle (1<sup>ère</sup> mission du relais) :

- renfort sur l'animation des temps collectifs (écoute et présence plus active, atelier de discussion pour les AM, etc...)
- optimisation du service des prêts (proposer un service de qualité ou les AM trouveront conseils et échanges sur l'importance du jeu chez le tout-petit..)

Le tandem (animatrice + co-équipière) travaille ensemble pour satisfaire au mieux les usagers et optimiser les missions du relais.

## POUR LES PROFESSIONNELLES

- La professionnalisation :

La professionnalisation des assistantes maternelles par la formation et/ou l'information, reste une des missions importantes du relais. L'amélioration de la qualité de l'accueil des jeunes enfants repose sur cette formation continue qui soutient la pratique quotidienne.

Afin d'accentuer ce processus, différentes actions seront mise en place :

- Nouvelle organisation des temps collectifs avec des ateliers de discussion pour les AM proposés en fonction de leurs choix et de leurs besoins
- Multiplication des temps communs (réunions à thème,...) avec le personnel du multi accueil de Saint Etienne du Bois et des puéricultrices de secteur afin que les AM se sentent intégrées comme professionnelles de la petite enfance.

Interventions prévues pour 2009, établies en fonction d'un « questionnaire de besoins » envoyé aux AM en 2008:

- Chants, comptines et jeux de doigts, comment se les approprier pour les transmettre aux enfants ?
- L'intérêt du jeu dans le développement de l'enfant
- L'éveil des tout-petits aux arts plastiques (intervention d'une professionnelle sur des séances de temps collectifs sur chaque lieu d'intervention)
- Analyse de la pratique professionnelle

Le relais veillera à informer les AM sur :

- les réformes nationales en cours ayant un impact sur leur profession.
- les possibilités de formation autres que celles proposées par le relais (VAE, DIF..)

- Prêt de jeux :

Ce service est important car il représente aussi un espace de professionnalisation : information, temps d'échanges entre professionnelles lors de l'emprunt et du retour des jeux.

De plus, les jeux empruntés donnent la possibilité aux enfants accueillis au domicile des AM, de faire des expérimentations plus nombreuses, plus variées, et ainsi de développer leurs apprentissages.

A prévoir : l'augmentation du stock de jeux afin d'offrir une diversité et éventuellement remplacer les jeux usagés surtout si le nombre d'utilisatrices augmente.

- Accompagnement pour les calculs (surtout pour les contrats atypiques), informations et précisions sur la convention collective et ses diverses évolutions.
- Proposer une médiation en cas de difficulté avec l'employeur.
- Accueillir et informer les candidates à l'agrément.
- Accompagner les AM de la commune de Simandre sur Suran dans leur souhait de disposer d'une salle afin de mettre en place des regroupements avec le soutien de l'animatrice sans que sa présence soit obligatoire (groupe autonome).

## POUR LES FAMILLES

- Développer l'information en direction des parents : accueil des familles, documents d'information. Création de fiches pratiques pour aider les parents dans leurs démarches d'employeur (fiche premier contact, fiche simplifiée sur les congés payés, la mensualisation, etc..)
- Proposer des temps de rencontre entre parents et professionnels.

Pour 2009, avec la multi accueil : Règles et limites, comment se faire entendre ?

- Favoriser la participation active des parents aux animations festives : spectacles, sorties....

## POUR LES ENFANTS

- Organiser des temps collectifs réguliers et proposer des activités exceptionnelles (spectacles, sorties...) afin de favoriser l'éveil et la socialisation des enfants
- Intervention lors des temps collectifs de professionnels de la petite enfance : intervenante en arts plastiques, psychomotricienne, musiciens
- Séances régulières à la bibliothèque de Coligny, puis sur d'autres lieux.

## AVEC LES PARTENAIRES

- S'appuyer sur le partenariat existant (Puéricultrice DIPAS, multi accueil de Saint Etienne du Bois, Réseau inter relais, musiciens intervenants...)
- Elargir le partenariat avec les structures existantes (bibliothèques, Centre de loisirs, foyer 3<sup>o</sup> âge....)
- Consolider les projets en cours (voir rapport d'activité du réseau inter relais)

## POUR L'ANIMATRICE :

- Modification de la répartition du temps de travail nécessaire à la coordination avec sa co-équipière
- Besoin de rejoindre un groupe d'analyse de la pratique afin de confronter sa représentation et ses comportements avec celle et ceux d'autres animatrices, de partager et échanger sur les pratiques professionnelles dans un cadre structuré et constructif, « ne plus se sentir seule », etc....
- Besoin de formation continue sur les points juridiques (calcul des CP, mensualisation...) car souvent confrontée à des positionnements divergents des instances (PAJE, direction du travail : pas d'uniformité dans les réponses à donner aux familles... même d'un relais à l'autre !)
- Nécessité de positionnement du rôle de l'animatrice avec les instances par rapport à la mission d'information, de soutien des familles et des AM sur certains points (ex : calcul de la mensualisation, tarif...).

En conclusion, il est à noter que le budget le prévisionnel 2009 reflète une nette augmentation due à l'intégration du poste de co-équipière validé par les gestionnaires.

En outre, la construction d'un pôle petite enfance sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny sera l'occasion pour le Relais « caRAMel » de revoir son fonctionnement actuel. Une annexe du relais est prévue dans ces locaux. L'ouverture de celle-ci devrait se concrétiser au cours de l'année 2009 afin d'être opérationnelle pour début 2010.

En fonction des axes politiques établis, le relais devra s'orienter de manière à répondre à ses missions initiales et à optimiser le service afin de répondre au mieux à la demande des familles, des assistantes maternelles et des enfants.

Date et signature de l'Animateur du Relais